

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 50

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/06/2018

Réuni le : 03/07/2018

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Groupement "gaz - région Bretagne"

Adhésion au groupement d'achat de gaz naturel porté par la région Bretagne.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0



Direction générale des services
Pennrenerezh ar servijoù

Direction de l'immobilier et de la logistique
Service de la Stratégie Patrimoniale et de l'Analyse
des Risques
Personne chargée du dossier : CHAINON Mélanie (EF)
Fonction : Chargée d'études Energie

☎ : 02 90 09 16 35

Courriel : melanie.chainon@bretagne.bzh

→ Référence à rappeler dans toutes vos correspondances

N° : 268573_210618

Monsieur Gilles NOTTERBART
Proviseur du Lycée GT Anita Conti
Esplanade du Lycée
BP 67402
35174 BRUZ Cedex

Rennes, le 28 juin 2018

Objet : Groupement d'achat de gaz naturel

PJ : Procédure Achat gaz & Adhésion de principe

Monsieur le Proviseur,

Le marché du gaz naturel est ouvert à la concurrence depuis le 1er janvier 2015 et a entraîné la suppression des tarifs réglementés de vente (TRV) pour les contrats non résidentiels d'une consommation supérieure à 30 000 kWh. Pour y répondre, la Région Bretagne avait décidé de proposer à l'ensemble des lycées de s'inscrire dans le dispositif d'achat groupé de gaz naturel proposé par l'UGAP. Plusieurs vagues d'inscriptions se sont succédées dans lesquelles s'est intégrée la quasi-totalité des établissements.

La durée de validité de la vague 3 arrive à son terme le 30 juin 2019. A l'approche de cette échéance, la Région Bretagne souhaite confirmer sa décision de porter un achat d'énergie en interne afin d'être en relation directe avec les opérateurs énergétiques et ainsi poursuivre ses différents engagements en faveur du déploiement des énergies renouvelables, de la commande publique durable et de la maîtrise de l'énergie sur son propre patrimoine.

Comme cela a été mené en 2017 pour l'électricité, un groupement d'achat porté par la Région Bretagne, pour la fourniture de gaz naturel, incluant à la fois les lycées qui le souhaitent, mais aussi les sites de son patrimoine propre, pour une application au 1^{er} juillet 2019, va donc être constitué. Nous vous invitons bien entendu à rejoindre ce dispositif.

Pour ce faire, vous trouverez la procédure jointe en annexe de ce courrier. Nous vous rappelons qu'une délibération en CA avait été réalisée lors du marché d'achat d'électricité permettant également l'adhésion à un groupement d'achat de gaz. Une délibération en CA n'est donc pas nécessaire pour les lycées déjà membres du groupement d'achat d'électricité. Nous tenons à vous alerter dès maintenant sur la nécessité de la transmission de certains documents signés (**adhésion de principe et dernière facture de gaz**) selon les échéances indiquées.

Pour répondre à vos questions et vous accompagner dans cette démarche opérationnelle, une boîte générique est ouverte à l'adresse : energie.lycees@bretagne.bzh.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur général des Services,

Jérôme BASTIN



Groupement d'achat de gaz naturel porté par la Région Bretagne

ADHESION DE PRINCIPE

Je soussigné (e).....

agissant au nom de l'établissement :

situé :

souhaite intégrer les contrats gaz de mon établissement au groupement d'achat de gaz naturel porté par la Région Bretagne.

Adresse mail (sera utilisé pour l'envoi des documents) :

Fait à le

Signature et cachet de l'établissement

Merci de retourner ce document signé en version informatique à l'adresse energie.lycees@bretagne.bzh avant le 15 juillet 2018, accompagné de la dernière facture de chaque contrat gaz de votre établissement que vous souhaitez intégrer (Consommation supérieure à 30 000 kWh/an). La copie de la facture doit être intégrale (recto-verso).



DEMARCHE A SUIVRE

Pour les établissements souhaitant intégrer le groupement d'achat de gaz naturel porté par la Région Bretagne

Calendrier prévisionnel

| | 2018 | | | | | | 2019 | | | | | | | |
|---|------|---------|------|------|-----|-----|------|------|-----|------|-------|-----|------|---------|
| | Juin | Juillet | Aout | Sept | Oct | Nov | Déc | Janv | Fév | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet |
| Marché gaz UGAP vague 2 : fin 30.06.2018 | | | | | | | | | | | | | | |
| Marché gaz UGAP vague 3 : fin 30.06.2019 | | | | | | | | | | | | | | |
| Adhésion et recensement des besoins (Marché Région) | | | | | | | | | | | | | | |
| Préparation de la consultation | | | | | | | | | | | | | | |
| Début de fourniture pour 2 ans et demi : fin 31.12.2021 | | | | | | | | | | | | | | |

1^{er} Etape : à réaliser avant le 15 juillet 2018 (par mail)

- Retourner à la Région Bretagne le document d'adhésion de principe en version informatique à l'adresse energie.lycees@bretagne.bzh accompagné de **la dernière facture** de chaque contrat gaz de votre établissement, que vous souhaitez intégrer au groupement (consommation supérieure à 30 000 kWh/an),. La copie de la facture doit être intégrale (recto-verso).

2^{ème} étape : Validation des points de livraison à intégrer au groupement (par mail) à réaliser en octobre 2018

- Transmission par mail à chacun des adhérents, d'un fichier de recensement des contrats gaz à intégrer. Afin d'obtenir un recensement complet du volume de gaz à acheter, il est demandé aux adhérents de retourner, par retour de mail, le tableau de recensement des contrats et informations techniques et administratives afférentes avant fin novembre 2018.